

**Zeitschrift:** Mémoires de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 29 (1878)

**Artikel:** Les caisses d'épargne scolaires : rapport présenté à la réunion annuelle  
**Autor:** Gagnebin, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684702>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES CAISSES D'ÉPARGNE SCOLAIRES

*Rapport présenté à la réunion annuelle*

Messieurs,

Les caisses d'épargne scolaires, dont je suis chargé de vous entretenir, ont été introduites à Gand, en 1866, par les soins d'un professeur de droit civil, M. Laurent, et dès lors elles se sont répandues dans plusieurs pays, les voici arrivées en Suisse où elles ont trouvé de vaillants et zélés défenseurs. Partout où elles ont été instituées, elles ont rapporté au-delà de ce qu'en attendaient leurs plus chauds partisans. En huit années, les 14000 enfants de la ville de Gand qui ont des carnets, ont économisé *un demi-million de francs*, et cela... centimes par centimes! — Il est question dans le synode scolaire de notre district, d'introduire l'épargne des enfants dans nos écoles, et cette cause a été chaleureusement soutenue par nos instituteurs. Cependant, il y a eu ailleurs quelques voix énergiques qui ont protesté, et nous croyons que telle autorité pédagogique de notre pays s'est abstenu jusqu'à présent de se prononcer.

Nous n'entrons pas dans le détail de l'organisation de ces caisses d'épargne ; tel n'est pas notre but actuel, quand même nous rencontrerions, ici déjà, l'objection de plus d'un instituteur, que le temps leur manquerait pour tenir une comptabilité aussi étendue et que leur responsabilité était déjà bien assez grande sans cela. Il faudrait être pédagogue et du métier pour pouvoir trancher cette question. — D'un autre côté, on pourrait demander sérieusement si, dans nos contrées agricoles, ou dans nos centres industriels, qui passent une crise si longue, il serait bien opportun de pousser les enfants à épargner, alors que les uns, les enfants d'agriculteurs, reçoivent bien rarement de l'argent, — les revenus paternels étant plutôt en nature qu'en espèces, — tandis que les autres, les enfants de nos ouvriers, seraient souvent appelés plutôt à secourir leurs parents qu'à mettre leurs finances à l'abri. Cette question encore je la laisse de côté, vu qu'il est difficile de la trancher à priori ; l'expérience a confondu presque partout les craintes émises à ce sujet ; on a vu les parents prendre un si vif intérêt à l'épargne de leurs enfants, qu'il se privaient volontiers de leur modique superflu, — on dit même de leur petit verre, — pour que leur progéniture eût à mettre quelque chose de côté. Je ne puis pas prédire ce que notre population ferait et quels seraient les résultats des caisses d'épargne parmi nous ; mais je me permets de n'être pas ici avec les optimistes,

Si les résultats matériels des caisses d'épargne scolaires sont problématiques, n'y a-t-il pas un avantage moral à attendre des habitudes d'économie prises de bonne heure par l'enfant? Cet avantage moral, à lui seul, ne vaut-il pas la peine qu'on introduise les caisses scolaires là même, où, financièrement parlant, elles produiront peu? Tel est le raisonnement des défenseurs de l'épargne de l'enfance. — Ils disent, — et j'avoue que cet argument ne manque pas d'un certain charme, — que l'effort de la volonté réclamé de la jeunesse pour qu'elle ne dépense pas en vain un argent qui a sa valeur, mais pour qu'elle l'épargne, — que cet effort est bienfaisant. On cite à l'appui l'exemple de ces grands hommes des Etats-Unis qui ont commencé avec rien et qui ont fini par être riches et influents, grâce à l'habitude de l'épargne; notre ancien-monde pourrait augmenter aussi la liste de ces héros du travail et de l'économie. Je crois, en effet, Messieurs, qu'on oublie trop de nos jours de développer la volonté chez les enfants et que même on fait trop pour la comprimer. L'absence d'hommes énergiques frappe au sein de notre jeune génération. Nous sommes dans le siècle de l'intelligence, non de l'héroïsme moral, et ce n'est ni l'indépendance de caractère, ni la tenacité dans les principes, ni la passion du devoir qui distinguent notre époque. Si je croyais que les caisses d'épargne scolaire pussent réellement réveiller ces antiques vertus dans les cœurs de nos enfants, je dirais qu'elles sont un des plus grands bienfaits des temps actuels, mais je ne suis pas convaincu encore, pour ne pas dire que c'est le contraire qui me semble vrai.

Toutefois, et avant de vous présenter les objections que j'ai à développer je fais une restriction. Dans le synode scolaire de notre district, un instituteur, l'honorable M. Schaffter de Corcelles, a exposé un système qui ne me paraît pas encourir le reproche que je viens de faire aux caisses d'épargne scolaires. Il fait travailler les enfants de l'école à une pépinière, y consacre, je crois, une après-midi par semaine, vend ensuite les arbres fruitiers que lui et ses élèves ont plantés et soignés, et l'argent, déposé à la caisse d'épargne, doit être employé à payer les moyens d'enseignement des enfants du village. S'il est permis d'appuyer un raisonnement en rappelant le trop fameux adage: « *la fin sanctifie les moyens*, » — je crois que c'est bien dans le cas particulier qui nous occupe. Epargner, seulement pour épargner et pour jouir plus tard, au sortir de l'école, rend à mes yeux l'épargne dangereuse: le but gâte le moyen. Epargner ce qu'on a gagné par un travail qui développe, qui éveille la sagacité des enfants et leur apprend à tirer parti de tout, — et cela pour jouir ensuite en commun des fruits de ce travail fait en commun, — c'est relever l'épargne, c'est en faire une jouissance du cœur: le but ici sanctifie le moyen. Qu'il me soit donc permis de féliciter M. Schaffter de l'idée qu'il a eue. Le travail manuel est un correctif bienfaisant apporté à l'étude théorique de l'école, et la coopé-

ration de tous à un but commun est un correctif plus bienfaisant encore de tout égoïsme et de toute fausse émulation.

Pour en revenir aux caisses d'épargne scolaires, je crois, Messieurs, qu'elles auraient comme effet de développer l'énergie de volonté chez les enfants, si elles n'avaient pas un autre effet encore, plus certain, et qui neutralisera celui-là : c'est d'attacher à l'argent, de nourrir l'égoïsme et de favoriser ainsi l'empire du matérialisme pratique. La préoccupation dominante de notre époque, c'est le gain. Sans doute, les difficultés de la vie peuvent excuser jusqu'à un certain point cette prépondérance excessive des intérêts matériels; ces difficultés nous entourent à peu près comme les Liliputiens avaient entouré Guliver de leur maille microscopique : le géant n'en était pas moins prisonnier. Que reste-t-il de la vie intellectuelle, que reste-t-il surtout de l'élan moral,— quand toute pensée, toute énergie, est esclave de l'intérêt matériel ? C'est là le grand niveau qui vient imposer à nos caractères, comme aux façades de nos maisons, l'uniformité. Rien qui dépasse en hauteur, rien qui avance, dans les rangs alignés de notre génération ; l'originalité disparaît et l'on ne craint rien tant que de faire exception et d'être soi. L'intérêt s'y oppose ! — Or, inculquer à nos enfants, dès les bancs de l'école, la passion de l'argent et le culte de la matière, n'est-ce-pas risquer de détruire dans ces jeunes cœurs tout élan libéral, l'amour du beau, du vrai, du bien, — les joies de l'esprit et les affections généreuses ? — Qu'on enseigne aux élèves avancés les règles d'intérêt et d'intérêt composé, mais qu'on ne vienne pas, après avoir rempli leur intelligence de calcul, transformer leur jeune âme en tableau noir où les chiffres s'alignent, et où l'addition et la multiplication remplacent la poésie de la jeunesse et des jeux folâtres ! On redoute pour nos enfants le gaspillage de l'argent, les achats de boules, de toupies et de bonbons, comme si le sérieux de la vie ne leur était pas déjà assez inculqué par l'enseignement de l'école et par les misères domestiques. Il faut qu'un puissant élément de joie, de gaieté, soit entretenu dans le cœur de l'enfant, pour que plus tard, quand l'heure de l'épargne sera venue, l'heure de la lutte et de l'épreuve, le cœur offre une résistance à la tristesse et ne défaille pas.

Nous avons tous appris, dans le temps, la jolie fable de La Fontaine où la fourmi et la cigale sont opposées l'une à l'autre comme types de la prévoyance et de l'insouciance. Cependant la fourmi a ses torts, si la cigale a les siens ; l'une est égoïste, avare, l'autre légère et insensée. Dans cette opposition, et s'il n'y avait pas d'autre alternative, laquelle de ces deux préférerons-nous ? Laquelle est la plus heureuse, la fourmi avec ses provisions et son cœur glacé, racorni, — ou la cigale, avec ses chants en été, ses danses en hiver, et son estomac vide ?.... Je ne veux pas répondre, mais ce que je sais, c'est que je me suis toujours représenté la fourmi comme étant bien vieille et la cigale encore toute jeune. Autant une vieille cigale

sans sérieux me paraît à plaindre, autant une jeune fourmi sans générosité et sans plaisir me semble une monstruosité. Ne faisons pas de nos enfants des avares, et laissons-leur encore un temps leurs chants et leurs danses ! —

J'ai peut-être forcé la note, mais ma conviction n'en est pas moins que, pour former l'enfance, il faut équilibrer, d'après une échelle ascendante selon les âges, le travail conscientieux et le bonheur ; or, les quelques centimes que l'enfant possède doivent lui offrir aussi le bonheur, s'il est appelé à l'épargne dès ses premières années, qu'elle lui soit au moins rendue agréable. Un enfant pauvre de ma paroisse avait gagné quelques francs en gardant, pendant ses vacances, le bétail du voisin. Cet argent fut employé à l'achat d'un bon vêtement chaud pour l'hiver. N'est-ce pas un moyen de le faire jouir de son épargne, et n'est-il pas bien mieux disposé à goûter les charmes de l'économie, que s'il avait dû remettre l'argent à l'instituteur pour en profiter dans 4 ou 5 ans, — les enfants n'aiment pas les récompenses lointaines, — ou pour voir alors ses épargnes réclamées par ses parents dans la détresse ? Ce dernier cas se présentera peut être 9 fois sur 10, et qu'en résultera-t-il pour l'enfant, sinon un amer découragement et la détermination de ne plus épargner ? Dans certain cas, la volonté d'un enfant se formera du reste beaucoup mieux s'il est appelé à administrer ses petites finances, à en régler l'emploi selon son gré et à en tenir un compte exact, que s'il doit tout accumuler dans une caisse d'épargne. C'est affaire de caractère.

Ne vaut-il donc pas mieux laisser aux *parents* le soin de cette discipline ? Tel de leurs enfants qui est prodigue, léger, apprendra d'eux la réflexion et une sage économie ; tel autre qui est égoïste, avare, sera appelé au dévouement et à une dépense intelligente. Faire une loi générale, pour toute une école, c'est méconnaître gravement la différence des tempéraments et des natures ; l'égoïste, le deviendra davantage encore ; le prodigue supporterà le joug patiemment et, une fois émancipé, renversera la digue qui a contenu le courant naturel de son cœur, et redeviendra prodigue et insouciant. Aux pères et mères de juger et de varier les moyens avec sagesse ! — J'ai connu un homme dont le libéralisme était du meilleure aloi ; bien que peu fortuné, il avait l'habitude, chaque année, quand venaient les vacances, de donner à ses garçons, alors âgés de 11 à 15 ans, une petite somme ; il les conduisait alors jusqu'à la gare et leur disait : Allez où vous « voudrez ; faites un petit voyage de huit, de dix jours, aussi long que possible ; quand vous reviendrez, vous nous raconterez vos exploits. » — Ces garçons partaient, jouissaient en plein de leur liberté, acquéraient l'expérience du vaste monde, et revenaient avec la bourse plate, et parfois à pied. Je n'ai jamais vu famille plus heureuse, et maintenant ses fils gagnent leur vie et savent mesurer leurs dépenses à la longueur du chemin qu'ils

ont à parcourir. — D'après la théorie actuelle des caisses d'épargne scolaire, il aurait mieux valu que le père mit cet argent de côté, et qu'il accordât à ses enfants, pendant les vacances, la joie de revoir leurs carnets et d'en refaire les calculs. — Si j'avais donc une proposition à faire ce serait, non de demander aux écoles d'imposer l'épargne aux jeunes générations, mais d'insister auprès des parents pour qu'ils élèvent leurs enfants avec intelligence, soit en leur remettant de l'argent et en leur laissant toute liberté et toute responsabilité, soit en les encourageant à l'épargne d'une manière appropriée à leur âge. —

Il y a encore une objection à faire à ces caisses d'épargne; elle a été présentée avec force par bon nombres d'instituteurs; je ne développerai pas leurs arguments que je crois fondés. Ils ont dit: L'introduction des caisses scolaires est contraire à *l'égalité républicaine*. — On leur a répondu: — Mais l'émulation, n'est-elle pas nécessaire, et l'inégalité que vous redoutez de voir parmi vos élèves, ne fera-t-elle pas naître une salutaire ambition, une utile rivalité? — Oui, si l'effort dépendait de la bonne volonté des enfants, je dirais: l'émulation est bonne; mais si, derrière l'inégalité se fait sentir la différence des positions sociales; si les uns, les riches, peuvent sans difficulté remplir les colonnes de leurs carnets; tandis que les autres, les pauvres, malgré leur désir, ne peuvent rien apporter, l'émulation devient une cruauté. J'ai vu des enfants se moquer d'un de leurs camarades boiteux, qui ne pouvait pas les suivre; et le pauvre estropié pleurait.... A quoi servait ici l'émulation? — Il en serait de même dans nos écoles; les inégalités du sort que les enfants ignorent et qui ne les empêchent pas de vivre en bons camarades et de former même des liens d'affection durables, — ces inégalités paraîtraient, malgré toutes les précautions proposées, nourrissant d'un côté une sotte vanité, de l'autre une humilité craintive et un mécontentement précoce.

Mais le demi-million épargné en huit années par les quatorze mille enfants de Gand! Que nos enfants seraient heureux s'ils trouvaient ainsi un capital à leur entrée dans la vie! — La somme est grande j'en conviens, mais en admettant que dans nos villages les enfants pussent rivaliser avec leurs camarades d'une cité industrielle, ils auraient donc en moyenne fr. 35,70 c. chacun au sortir de l'école. Juste de quoi payer la façon de leurs habits de communion! Or, j'avoue que j'aime encore mieux voir mes catéchumènes en vieux habits rapiécés mais avec un cœur jeune, généreux et capables de dévouement; et c'est parce que je crains qu'une économie exagérée et prématurée tuerait le cœur, que j'ai cru de mon devoir d'attaquer l'introduction des caisses d'épargne dans nos écoles.